



Créé à l'occasion du Contrat d'objectifs et de performance 2016-2020, le comité consultatif des forêts d'Outre-mer est une instance d'échanges et d'écoute. L'objectif pour l'ONF est de pouvoir consulter ses membres (élus et institutionnels) sur les actions et les grandes orientations qu'il conduit en Outre-mer. Le comité sera composé d'élus représentant l'Association des maires de France (AMF), l'Assemblée des Départements de France (ADF) et Régions de France. Le comité sera complété par un représentant du Conservatoire du littoral, de l'Office français de la biodiversité (OFB), de la Fédération nationale des communes forestières (FNCOFOR), de la Fédération des entreprises des outre-mer (FEDOM), de France nature environnement (FNE) et du Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD).

Le comité consultatif a vocation à rester une structure légère de 20 membres permanents au maximum. Il est composé d'élus désignés comme suit :

- 2 représentants de l'Association des maires de France ;
- 2 représentants de l'Assemblée des départements de France ;
- 2 représentants des Régions de France.

Il est complété par :

- 1 représentant du Conservatoire du littoral
- 1 représentant de l'Office français de la biodiversité
- 1 représentant de la Fédération nationale des communes forestières
- 1 représentant de la Fédération des entreprises des Outre-mer
- 1 représentant de France nature environnement
- 1 représentant du Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement
- 1 représentant du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire
- 1 représentant du ministère de l'Intérieur et des Outre-mer
- 1 représentant du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires
- 1 représentant des personnels de droit public de l'ONF
- 1 représentant des personnels de droit privé de l'ONF

Le président du Conseil d'administration de l'ONF et le Directeur général de l'ONF sont membres de droit.

Le comité consultatif peut inviter des personnalités qualifiées ou entendre des experts en tant que de besoin, dans son champ de compétence.

Les modalités de fonctionnement

Le secrétariat du comité consultatif est assuré par la Directrice des relations institutionnelles, de l'Outre-mer et de la Corse (DRIOM) de l'ONF.

MEMBRES

ORGANISME	REPRESENTANT
Régions de France	LECHAT-VEGA Thibault Collectivité territoriale de Guyane 3 ^e Vice-président de la Collectivité territoriale de Guyane
Régions de France	BARBE Christiane Collectivité territoriale de Guyane Conseillère territoriale de la Collectivité territoriale de Guyane
Association des Maires de France	FEREIRA Jean-Paul Maire de Awala Yalimapo – Guyane
Assemblée des Départements de France	MELCHIOR Cyrille Conseil départemental de La Réunion Président
Assemblée des Départements de France	MINATCHY Danielle Conseil départemental de Guadeloupe Conseillère départementale
Fédération des entreprises des Outre-Mer	POLLIEN Erik Délégué général de l'association des moyennes et petites entreprises de la Guyane (MPI)
Fédération nationale des communes forestières (FNCOFOR)	LOISIER Anne-Catherine Sénatrice de Côte d'Or, membre du bureau de la FNCOFOR et Présidente des Communes forestières de Côte d'Or
Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire	REALLON Sylvain Sous-directeur Filières forêt-bois, cheval et bioéconomie
Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires	VENDRYES Caroline Adjoint au sous-directeur de la protection et de la restauration des écosystèmes terrestres
Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer	JAUMIER Sandrine Adjointe à la Sous-Direction des politiques publiques
France Nature Environnement	ROURA Nicolas Chef de projets du réseau forêt
Office français de la biodiversité	OLAGNON Marion Direction des Outre-Mer
Conservatoire du Littoral	BRONDEAU Alain Délégué rivages Outre-mer
CIRAD	BLANC Lilian Unité de recherche "Forêts et Sociétés"

SNUPFEN Solidaires	GORJUX Emmanuel Représentant des personnels de droit public employés par l'établissement ONF
CFDT	SCHNEIDER Eloi Représentant des personnels de droit privés employés par l'établissement ONF

MEMBRES DE DROIT

Office National des Forêts	CAULLET Jean-Yves Président du Conseil d'administration
Office National des Forêts	METRICH-HECQUET Valérie Directrice générale
Office National des Forêts	BOCQUET Dominique Contrôleur général
Office National des Forêts	BARBE Nathalie Directrice des Relations institutionnelles et Outre-mer
